

Certificat d'Aptitude Professionnelle agricole SAPVER

« Services Aux Personnes et Vente en Espace Rural »

L'Apprentissage : Une Formation  Un Métier

Diplôme

CAP a SAPVER en Unités Capitalisables

Les conditions d'admission

Entretien sur bulletins scolaires et positionnement

Avoir 16 ans

Ou 15 ans et être issu(e) d'une classe de 3ème

Contrat d'apprentissage de 2 ans signé avec un employeur

Possibilité d'individualisation du parcours de formation (durée possible entre 6 mois et 3 ans)

L'organisation de la formation

L'apprenti(e) a un statut de **salarié(e)** et **perçoit une rémunération**.

SMIC mensuel : 1 540,00€ (1 ^{er} janvier 2020)		
Rémunération la 1 ^{ère} année		
Avant 18 ans 27% du SMIC 416€	De 18 à 20 ans 43% du SMIC 662€	21 ans à 25 ans 53% du SMIC 816€
Rémunération la 2 ^{ème} année		
Avant 18 ans 39% du SMIC 601€	De 18 à 20 ans 51% du SMIC 785€	21 ans à 25 ans 61% du SMIC 939€
Rémunération la 3 ^{ème} année		
Avant 18 ans 55% du SMIC 847€	De 18 à 20 ans 67% du SMIC 1 032€	21 ans à 25 ans 78% du SMIC 1 201€
Pour les 26 ans et plus : 100% du SMIC soit 1 540,00€		

Une formation dispensée à l'UFA et en entreprise :
entre 11 et 13 semaines de cours / an à l'UFA

**L'Apprentissage permet de préparer un diplôme...mais en plus, il
permet d'accéder plus rapidement à un emploi.**

Horaires hebdomadaires indicatifs

UC d'enseignement général	1 ^{ère} et 2 ^{ème} année	UC d'enseignement technique et professionnel	1 ^{ère} et 2 ^{ème} année
Expression et communication	4h	Techniques Professionnelles liées aux services aux personnes	6h
Anglais (initiation)	2h	Techniques Professionnelles liées à l'accueil-vente	6h
Education civique et sociale	4h	Insertion socio professionnelle	4h
EPS, hygiène et santé	4h		
Mathématiques	4h		
		UCARE (Spécialisation)	1h
		Chantiers école et projets pédagogiques	Intégrés dans les enseignements
Total	18 h		17 h

Les objectifs *

Ce CAP agricole forme des employé(e)s qualifié(e)s en services aux personnes et en accueil-vente en espace rural, pour travailler dans des magasins traditionnels, des supermarchés de proximité, des supérettes ou certains commerces, qui exercent des activités de services comme les pharmacies, les salons de coiffure, la Poste, les halles, les marchés et sur les lieux de tourisme (chambre d'hôtes etc...).

Dans le secteur des services aux personnes, le(la) professionnel(le) intervient auprès de nombreux publics et notamment des publics dits fragiles : petite enfance, personnes handicapées, personnes âgées ou/et dépendantes. Il (elle) est employé(e) au sein de diverses structures publiques ou privées, à domicile ou dans des structures collectives d'hébergement (de type maisons de retraite, EPHAD, foyer-logement...) ainsi que dans des garderies, établissements scolaires, hôpitaux de jour...

Lieux d'apprentissage

Exemples :

- Crèches
- Maternelles
- Maisons de retraite
- Maisons d'Accueil Spécialisées
- Commerces

Poursuite d'études *

Exemples de formations possibles :

- Mention Complémentaire Aide à domicile
- BAC PRO Métiers de l'Accueil (ex : BAC PRO Accueil - relation clients et usagers)
- BAC PRO Services Aux Personnes et Aux Territoires
- BAC PRO Technicien Conseil Vente en Alimentation option Produits Alimentaires
- Certificat de Spécialisation Restauration Collective

Activités professionnelles avec le CAP a SAPVER *

Le ou la titulaire de ce CAP agricole peut exercer son métier dans deux domaines professionnels :

- Le service aux personnes : l'employé ou l'employée garde de jeunes enfants ou aide des personnes (âgées, handicapées ou malades) dans les tâches quotidiennes : habillage, toilette, courses, préparation des repas, ménage, etc...

- L'accueil et la vente dans le tourisme ou le commerce : le vendeur ou la vendeuse accueille les clients et répond à leurs demandes. Il ou elle sait remplir les rayons d'un magasin de marchandises, vérifier les stocks, préparer des commandes et assurer la vente.

*<http://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Formation/Formations/Lycees/CAP-agricole-Services-aux-personnes-et-vente-en-espace-rural>

